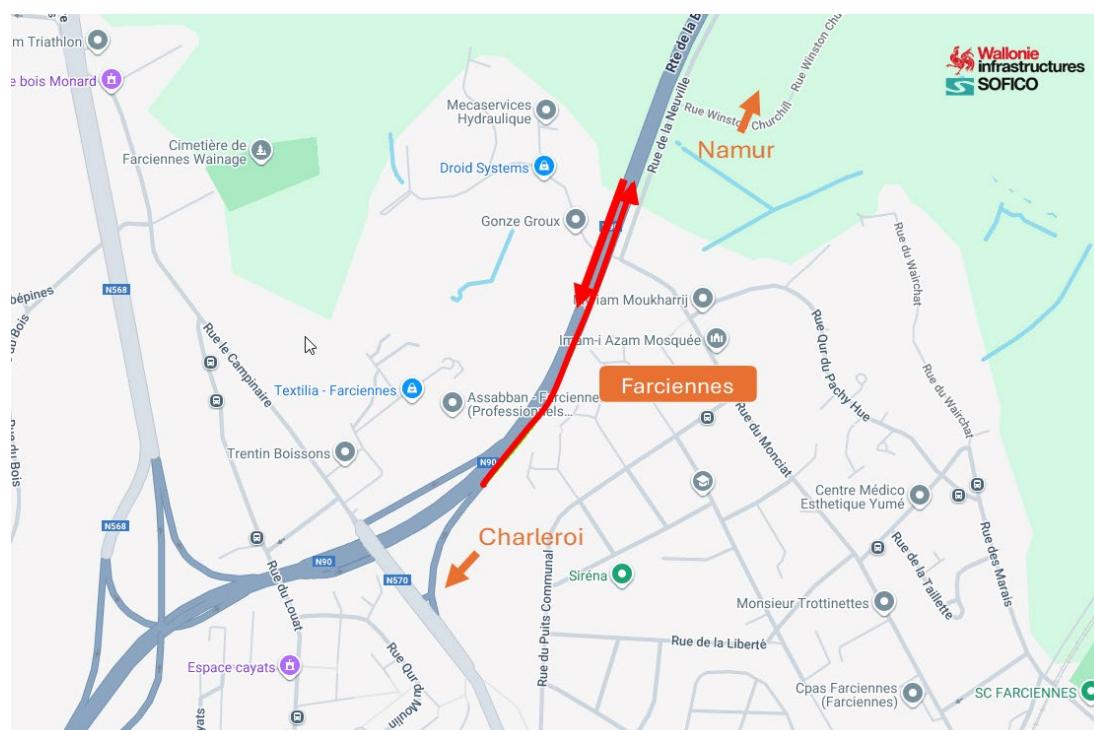


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N90 – Farchiennes : remplacement des panneaux antibruit dans les deux sens

10 novembre 2025

Un chantier visant à remplacer les panneaux antibruit situés de part et d'autre de la N90 à Farchiennes débutera le lundi 17 novembre prochain. Ces travaux permettront d'améliorer durablement le cadre de vie des riverains.



DES ÉQUIPEMENTS POUR DIMINUER LES NUISANCES SONORES

Les nouveaux panneaux acoustiques se situeront le long de la N90 et borderont les voies en direction de Charleroi et de Namur, à hauteur de Farchiennes, sur une distance d'environ 200m dans le sens vers Charleroi et de 500m dans le sens vers Namur. Le chantier consiste à retirer l'ensemble de la structure existante et à installer un nouveau dispositif antibruit plus performant sur l'ensemble de la zone.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cette rénovation de l'infrastructure existante **améliorera considérablement le confort auditif des riverains**. Au total, ce sont plus de **860m²** d'écrans antibruit qui vont être installés afin de réduire durablement les nuisances sonores en provenance de l'autoroute.

Pour rappel, les zones d'intervention sont déterminées sur base des cartographies stratégiques du bruit en provenance des infrastructures routières, analysées par rapport aux limites définies par l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 et par rapport à la population impactée. Elles sont également dictées par une démarche de gestion des actifs présents sur le réseau nécessitant une mise à neuf.

Les écrans antibruit choisis pour réduire durablement les nuisances sonores seront en **aluminium** et présenteront l'allure suivante :



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Dès le **lundi 17 novembre et jusque mars 2026**, la circulation sur la **N90**, à hauteur de **Farciennes**, s'effectuera sur une voie par sens, basculées d'un seul côté de la nationale, avec une vitesse maximale limitée à **50km/h**.

Jusqu'en février 2026, le chantier se concentrera sur les voies accueillant habituellement la circulation vers Charleroi. Une voie par sens sera donc maintenue sur les voies accueillant habituellement la circulation vers Namur :

VERS CHARLEROI

- Les usagers **ne pourront plus gagner directement la N90 via l'accès « Ecopôle » qui sera fermé** ;
 - Une déviation sera mise en place via la N90 en direction de Namur et le rond-point de Moignée ;
- Les usagers circulant sur la N90 pourront toujours emprunter la sortie « Ecopôle » ;
- Les usagers circulant sur la N90 **ne pourront plus emprunter la sortie « Châtelet-Farciennes » qui sera fermée**. Une déviation sera mise en place via la sortie « Châtelaineau-Gilly » où ils seront invités à reprendre la N90 vers Namur.

VERS NAMUR

- Cette première phase n'impactera pas les accès et sorties dans ce sens.

Une communication suivra ultérieurement concernant la seconde phase des travaux.

Ces travaux représentent un budget de près de **€ 670.000 HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage, dans le cadre du « Plan Infrastructures et Mobilité Pour Tous 2020-2027 », enveloppe « Dispositifs antibruit ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ils seront réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Galère qui a été désignée par marché public pour leur exécution.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   